

LE SPM, UN NOUVEL ATOUT POUR LE MEDIA MAGAZINE.

« Cela devait arriver », disait l'invitation à la manifestation de lancement du Syndicat de la presse magazine né de la fusion de l'APPM et du SPMI, le 24 juin dernier. Maintenant, on peut le dire : «Ca y est ».

Le SPM reprend les activités du SPMI et de l'APPM, et couvre désormais l'ensemble des champs d'action et des intérêts du media. Cette représentativité accrue garantit une plus grande cohérence et une plus grande efficacité des actions.

Marc Feuillée, Président du Directoire du Groupe Express Roularta a été porté à la Présidence du nouveau syndicat qui compte désormais, membres associés compris, 600 titres pour une diffusion annuelle cumulée de 1,7 milliard d'exemplaires et une audience cumulée de 46,3 millions de lecteurs.

UNE STRUCTURE DEDIEE AU MEDIA MAGAZINE.

Une vice Présidence marketing et publicité a été confiée à Jean Paul Lubot, Directeur Général délégué du Groupe Marie Claire qui présidera une structure dédiée , « véritable direction marketing collective du média » qui prend en charge le volet publicitaire du média magazine :

- Le Grand Prix de la Publicité Presse Magazine et tout ce qui concourt à favoriser la création publicitaire, part essentielle de l'acte de lecture du média magazine.
- La mesure de l'efficacité publicitaire du média magazine, les banques de données lancées par l'APPM (EffiPresse, EffiCross, Adlike, Alenty...).
- La communication vis-à-vis du marché agences/ annonceurs, volet essentiel quand on sait que la presse magazine est le média le plus référencé par les annonceurs : 5926

annonceurs lui font confiance, un chiffre en hausse de 1,6% depuis 01/ 2010 !

Retrouvez aussi souvent que souhaité :

- L'actualité du média par les newsletters électroniques et les études sur le média au travers du site pressemagazine.com
- Les tarifs de plus de 300 titres avec le site tarifspresse.com, et codipresse.fr
- Les ouvertures de planning pour les emplacements Premium véritables pépites de la presse magazine (dates à venir).
- L'encadrement juridique de la publicité (Loi Evin, ...)
- ...Mais aussi d'autres innovations comme les justificatifs électroniques ou de nouvelles études.

Cette Commission Marketing et Publicité sera votre interlocuteur permanent aujourd'hui comme demain avec la même volonté de hisser au plus haut les couleurs du média magazine dans ses accès papier et numérique.

Le SPM représentera la presse magazine au sein d'AudiPresse et la Commission Marketing et Publicité en sera directement responsable.

Tous les titres de presse magazine peuvent adhérer à la Commission Marketing et Publicité sans être adhérents du SPM par ailleurs : c'est le cas de titres adhérents du SPPMO ou de titres non adhérents d'un syndicat.

Isabelle Fredriksson est chargée de mission au sein de cette structure et Xavier Dordor est le Délégué Général à la Publicité. Les coordonnées habituelles restent inchangées
45 rue de Courcelles 75 008
tel : 01 42 89 32 60
... pour quelques mois en attendant un déménagement avant la fin 2010.